

Le saviez-vous ?



Essigny-le-Grand : la reconstruction et ses acteurs

11 novembre 1918 : le jour de la signature de l'armistice, la région est vidée de ses habitants depuis le 21 février 1917 ; tous les villages, d'Arras à Noyon sont rasés par l'armée allemande, destruction à laquelle s'ajoutent les dégâts des combats de mars et septembre 1918 (cf. image 1). A Essigny-le-Grand, ne subsistent que quelques murs de l'église et des celliers...



@sources - coll. perso TMB

Les premiers habitants qui reviennent en mars 1919 s'abritent dans les caves ou récupèrent des tôles de tranchées pour faire les premiers abris. Il faut reconstruire mais comment ? Une loi votée le 17 avril 1919 permet aux sinistrés de recevoir, pour répondre aux besoins les plus urgents, des avances imputables sur les futurs dommages de guerre : on peut envisager la reconstruction de logements qualifiés de « provisoires », dans l'attente de l'instruction des dossiers.

Parmi les 759 habitants recensés en 1911, beaucoup ne sont pas revenus, certains sont restés dans les lieux d'accueil et de nombreux soldats ont été tués au combat ou gravement blessés. Comme dans tous les villages alentour, il faut faire venir des travailleurs d'autres pays afin de compenser le déficit de population.

De 1919 à 1931, la mairie tient un registre des « étrangers » arrivant dans le village précisant le métier exercé, plus exactement quatre registres de 100 feuillets chacun.

Dans le premier registre, du 24 octobre 1919 au 12 avril 1920, seuls des travailleurs Belges sont enregistrés ; leurs métiers nous permet de supposer qu'ils participent à la construction des maisons provisoires : maçons, aides-maçons, terrassiers, surveillants, briquetier, charpentier..... (cf. photos 2 et 3 ci-dessus).

Le second registre, du 25 mars 1921 au 25/9/1925, voit l'arrivée des premiers ouvriers agricoles polonais, mais aussi un ingénieur agricole belge (à priori pour la ferme dite de la SIAS*), quelques ouvriers Portugais, un maçon suisse et 8 ouvriers Italiens.

*SIAS : Société industrielle et agricole de la Somme : le principal actionnaire est le baron belge Evence III Coppee qui possédait avant la guerre les sucreries autour de Ham.

Dans le 3^{ème} registre, 18 avril 1923 au 10 août 1923, la répartition est un peu différente, les métiers du bâtiment sont assurés par des ouvriers italiens, les Polonais et Belges sont recensés en qualité d'ouvriers agricoles.

Enfin, le 4^{ème} registre, 19 août 1923 au 5 mars 1931, témoigne d'une arrivée massive d'ouvriers agricoles polonais ; quelques Belges y figurent encore, les Italiens sont toujours liés aux métiers du bâtiment et 3 tailleurs de pierre s'installent, probablement dans le chantier de la ferme dite de la SIAS.

Plus anecdotique, 3 travailleurs chinois sont enregistrés. En général, les Chinois sont affectés par l'armée britannique au travail ingrat de nettoyage des tranchées mais en 1923, les champs ont été nettoyés. Les fiches précisent seulement qu'ils sont manœuvres.

DEPARTEMENT d'AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
COMMUNE d'ESSIGNY-LE-GRAND
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
N° 298

REGISTRE D'IMMATRICULATION

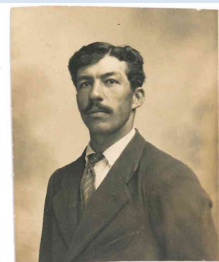
En exécution de la loi du 8 août 1893, par-devant nous, Maire de la commune d'ESSIGNY-LE-GRAND, s'est présenté le Sieur :

Nom et prénoms : M. Che-San Gaston
Lieu de naissance : Sen-Ser-Sien (provinc. de Peking)
Date de la naissance : 6 décembre 1899
Nationalité : Chinoise
Fils de M. Che-San et de M. Che-San
Marié ou veuf : celibataire
Marié à (1) :
Enfants (2) :
1. néant
2.
3.
4.
5.
6.

lequel nous a déclaré être arrivé le 2 septembre 1924 dans cette commune pour y exercer (3) la profession de manœuvre.
Il a justifié de son identité conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi, en produisant à l'appui de sa déclaration (4) un certificat de travail.

Fait à ESSIGNY-LE-GRAND, le 10 SEPT 1924.
Signature du déclarant : 徐士月 Le Maire.

(1) Nom, prénom, âge et nationalité de la femme.
(2) Nom, prénom, sexe, âge et nationalité de chacun des enfants mineurs.
(3) Indiquer la nature de la profession, du commerce ou de l'industrie que l'étranger compte exercer.
(4) Indiquer la nature des pièces justificatives produites à l'appui de la déclaration.



@sources archives communales

A Essigny-le-Grand, à de rares exceptions près, les travailleurs italiens, belges sont retournés dans leurs pays respectifs une fois la reconstruction terminée.

Quant à la population d'origine polonaise, attachée aux travaux de la terre, un grand nombre est resté et s'est installé définitivement pour y faire souche. Le recensement de 1926 fait état de 11 familles et 7 hommes seuls. De 1936 à 1939, 13 familles sont enregistrées et 2 dames ouvrières agricoles.